

## LISLE AU NOIR : Un succès à souligner.

Succès mérité pour Lisle au Noir, fondé sur l'implication des auteurs, celle aussi des organisateurs au premier rang desquels Mme Rolland et Jérôme Vargas nouveau Président d'« ETC en Pays Lislois ».. Reste la posture curieuse de la municipalité qui donne l'impression de ne soutenir que du bout des lèvres cette manifestation. Sur son implication financière par exemple, des questions apparues en réunion de quartier (Est-il vrai que ça a coûté 27000€ au budget municipal ?) ont amené des réponses variables de notre Maire. Lors du dernier conseil ses propos se sont voulus définitifs : «*la municipalité n'a participé que par une subvention de 2000€ et la prise en charge du pot d'accueil des auteurs !*»... Pour un montant total de combien ? On ne nous l'a pas dit finalement : «*Allez voir dans le grand livre !*» Et voilà qu'un article du **Tarn Libre** revenait là dessus pour préciser : «*une subvention allouée...en conseil municipal à l'unanimité...ETC en Pays lislois a reçu 2000€ pour son festival 2016, et rien de plus...*» C'est définitif qu'on se le dise !

## ASSOCIATIONS

Le dynamisme de nos associations se maintient à un très bon niveau, dans tous les domaines que ce soit culturel, sportif et plus récemment social avec la dernière venue «*ENTRAIDE et RECIPROCITE*»... qui a entre autre initié un «*NOEL SOLIDAIRE*» véritable succès, ainsi qu'une soirée de solidarité pour les sinistrés de l'incendie du SPAR... Soulignons encore une fois que la livraison de la nouvelle salle multisports au Rivalou sur notre commune, malgré tout ce que peut en dire la majorité, permet aux jeunes collégiens de pratiquer dans de très bonnes conditions et d'accéder à de nouvelles pratiques sportives dans le cadre de l'UNSS, mais aussi par le biais de nouvelles associations sportives travaillant sur un bassin de vie.



## SOUSCRIPTION : «GRIFOUL»

L'association Lo Grifol, la municipalité de Lisle-sur-Tarn et la Fondation du Patrimoine ont lancé, une souscription pour la restauration de la fontaine de la place centrale de notre Bastide, Amoureux du patrimoine, vos dons sont bienvenus.

**Faites vos chèques à l'ordre de:** "La Fondation du Patrimoine - fontaine Le Griffoul (81310)"

**A adresser directement à la Fondation:**

FONDATION DU PATRIMOINE-  
Délégation Régionale Midi-Pyrénées,  
11 boulevard des Récollets - 6B- CS97802 - 31078  
TOULOUSE Cedex 4.

**Où allez sur internet à:**

"[www.fondation-patrimoine.org/44082](http://www.fondation-patrimoine.org/44082)"

Votre don ouvre droit à une réduction d'impôt à hauteur de 66%

## PRESBYTERE: Quel avenir?

Lors d'une réunion de quartier fin Aout, Mme la Maire disait en réserver la primeur de la réponse, au prochain conseil municipal.... Mais c'est resté sans suite !

## DÉPART DU DOCTEUR POBEDA :

Toujours non remplacé à ce jour. Un départ qui a été assez soudain mais un délai de réaction un peu long ; souhaitons une solution très prochaine pour permettre à de nombreux habitants du pays lislois de retrouver un médecin traitant...

## COMPTEUR LINKY

Il est destiné à remplacer votre vieux compteur EDF à relevé visuel. Linky outre l'énergie qu'il nous fournirait contiendrait un signal modulable dans la bande de fréquence 100 kHz-500 kHz soit une fréquence 2000 à 10 000 fois plus élevée que la fréquence qui sert à alimenter nos appareillages. Les opposants dénoncent le risque lié à l'émission d'ondes électromagnétiques et à la récupération à distance d'informations privées concernant nos usages électriques. C'est une simple bataille de com' nous dit notre Maire. Des communes ont pris une délibération pour s'opposer à cette installation mais ce serait un leurre.

L'Etat a lancé une circulaire qui stipule que les maires n'auraient pas le droit de le faire ! Seules les familles pourraient Ecrire à Enedis(ex-ErDF) pour s'opposer. Pour les personnes concernées on peut trouver une marche à suivre détaillée sur internet l'adresse suivante: <https://blogs.mediapart.fr/pierre-las-salle/blog/110316/kit-de-refus-compteur-linky>.

**Rejoignez-nous, Nous avons besoin de vous !**

le site «*Agir pour Tous*» : [www.agirpourtous-lisle.com](http://www.agirpourtous-lisle.com)

Facebook : <https://fr-fr.facebook.com/AgirPourTousLisleSurTarn>

mail : [tkaczuk.jean@wanadoo.fr](mailto:tkaczuk.jean@wanadoo.fr)

**L'association « Agir pour Tous »**

# Cartes sur Table

## Décryptage de la vie Lisloise

**Agir pour tous**  
pour un Grand Lisle Rassemblé

Journal de l'association **Agir Pour Tous**  
et de l'opposition municipale

N° 3 janvier 2017



meilleurs

VOEUX

Éditorial

**Est ce que tout va vraiment mieux ?**

2016, qui vient de s'achever, a apporté son lot de peines, de douleurs : notre bastide et ses habitants ont eu à endurer des événements hors normes. Les commerçants n'ont plus le moral..... Il faut nous souhaiter de prendre la mesure de ces événements et se promettre d'en tirer conséquences et recommandations, pour ne pas revivre pareilles difficultés. Car on est loin des objectifs affichés pendant la campagne municipale 2014 pour lutter contre les incivilités et dynamiser le commerce local....

Pour autant c'est loin du pessimisme et avec espoir qu'il nous faut nous tourner vers 2017, pour écrire avec enthousiasme, dans la solidarité, une page nouvelle. Les Lislois ont les ressources et le courage de le faire. Notre association et notre groupe municipal restent résolument engagés à leur côté, à leur service.

Aussi, dans cette période de vœux et de prise de résolutions, en écho aux préoccupations de fond de la majorité des lislois, à leurs aspirations, nous formons pour toute notre communauté lisloise, le vœu de connaître un environnement redevenu paisible et serein.

**Bonne année 2017 à chacune et chacun !**

**Le groupe Municipal « Agir pour Tous »**

Michel Bruyère, Régine Lemaire, Henriette Relaix,  
Nicole Sanchez, Jean Tkaczuk, Laurent Veyriès.

## Sommaire

- 2 - SIVENS : de l'huile sur le feu
- 2 - Rivalou
- 2 - Communauté d'agglomération : le remue-ménage
- 3 - Incivilités : c'est allé trop loin !
- 3 - Travaux : Paralysie du centre

- 3 - Musée menacé
- 4 - Lisle au Noir / Associations
- 4 - Compteur Linky
- 4 - Souscription «Grifoul»
- 4 - Presbytère / Dr Pobéda

## DÉCISIONS DE L'EXÉCUTIF :

- **M**arché de travaux attribués à la société Laclau pour 3 ans (2016-2020) pour 1,1 M€ .
- Dépense de 10000€ en centre bourg pour un passage protégé au droit du bâtiment incendié de la supérette, réalisé non pas en régie par les employés municipaux, mais par une entreprise ariègeoise (pour cause d'urgence et de conformité des travaux en cas de problème),
- Réintégration aux dépenses budgétaires de la société de faucardage Lafon.

## SIVENS : Quand une élue de la majorité participe à mettre de l'huile sur le feu!

Lors du dernier conseil municipal nous nous sommes interrogés sur la présence incompréhensible, d'une adjointe, lors d'échauffourées à Sivens pour la commémoration de la mort de Rémi Fraisse. Cet incident a eu lieu juste avant l'ouverture de négociations avec ces mêmes opposants, sur le Projet de Territoire, le 14 Novembre à l'école des Mines d'Albi. Pourquoi mettre ainsi de l'huile sur le feu, alors qu'on a déjà perdu assez de temps, qu'il faut accélérer le processus de décision et trouver un accord ? Cela a donné lieu à des propos contradictoires entre la Maire et son adjointe sur le bien fondé de sa présence et même à des reproches véhéments faits à l'opposition sans rapport avec la question posée.

## LA NOUVELLE COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION : Remue-ménage autour de la désignation des délégués de Lisle sur Tarn.



Une nouvelle entité va remplacer Tarn et Dadou (TED) qui vécut le mardi 13 Décembre 2016 son dernier conseil de communauté sous la présidence de Pascal NEEL. En effet la nouvelle communauté d'agglomération regroupant TED, CORA (communauté des communes en Pays Rabastinois) et Salvagnac/Vère-Grésigne verra le jour au 1er janvier 2017.

Cela obligeait le conseil municipal de Lisle à réduire sa représentation de 5 à 4 délégués communautaires. Il fallait donc un vote à bulletin secret selon la règle dite de « la moyenne au plus fort reste » pour définir qui serait éliminé. Mathématiquement le groupe « Agir pour tous » ne pouvait que conserver son délégué.

Ce fut donc, à notre grande surprise à **Pascal Thierry** Vice-Président sortant de TED, de quitter la scène!. La conséquence prévisible fut l'annonce de sa démission du conseil municipal. Nous regrettons qu'on en ait été réduit à de telles extrémités et tenons ici à rendre hommage à son travail constructif et à dire nos regrets quant à son écartement. La commune de Lisle sera donc représentée au conseil d'agglomération par les 4 délégués suivants : **ML. Lherm, E. Blanquart, P. Puibasset, J. Tkaczuk**. Le 10 janvier 2017, pour la toute première fois, le conseil d'agglomération a réuni 96 conseillers. **Paul Salvador**, seul candidat, a été élu Président avec 71 voix, Pascal NEEL premier vice-Président avec 90 voix Mme ML LHERM 6ème vice-Présidente avec 66 voix, Mme P Puibasset membre du Bureau avec 75 voix. Souhaitons que cette nouvelle communauté continue d'être fédératrice et porteuse de projets contribuant au développement de notre territoire tout en garantissant le bien être des habitants...

## RIVALOU : Où en sommes-nous?

On nous avait annoncé à différentes occasions, un objectif de 10 parcelles vendues par an. Le rapport d'activité récemment présenté en conseil par la société THEMELIA (ex-SEM81) gestionnaire, nous informait pourtant de l'absence de lot vendu en 2015, d'un seul lot en 2016 et d'un projet de céder un espace de 29 lots à aménager à la société Rigal pour 20€/m<sup>2</sup> (ce prix incluant le prix du terrain et des aménagements amont et aval en matière d'eau et d'assainissement, station d'épuration etc...). La mise en vente initialement prévue en 2016 serait retardée au printemps 2017. Les parcelles vendues iraient de 520m<sup>2</sup> à 968m<sup>2</sup> pour un prix de départ de 45000€ soit 86€ du m<sup>2</sup>.

**On verrait donc la sortie du tunnel !**

## INCIVILITES : On est allé trop loin...

Multiplication des incivilités, poubelles brûlées, cartons brûlés à plusieurs reprises sous les couverts, voiture brûlée près de l'église. Et les citoyens ne sont pas les seuls touchés, la Mairie est victime elle aussi : 7 attaques au Foot et autant au Rugby au tennis et dans les écoles...Alors peut-on se satisfaire des propos de Mme la Maire ? « Les incivilités c'est pas qu'à Lisle, c'est national » quand on lisait dans son programme de campagne, : « Nous considérons que la sécurité des personnes et des biens a toujours été négligée à Lisle sur Tarn. Nous activerons sans tarder le C.L.S.P.D (Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance) ...etc...», Y aurait-il du mal à passer des paroles aux actes : 3 ans déjà se sont écoulés !!!! A ce jour beaucoup de promesses de campagne n'ont pas été tenues et notamment celles concernant les actes délinquants qui contribuent à stresser nos concitoyens...surtout quand ça prend l'ampleur du dramatique Incendie de la supérette SPAR.



**Des habitants perturbés, des commerces en difficulté, un centre-bourg paralysé.**

## TRAVAUX : Précipitation de fin d'année 2016

- 1/ **19 septembre** : Parking des Promenades 42 336,37€ HT (50 803,6€ TTC , source CM 8/10/16).
  - 2/ **3 octobre** : Réhabilitation de la Place de l'Eglise Notre Dame de la Jonquière : pour des cérémonies qui se déroulent mieux - Annoncés pour 77554,55€ HT( 93 065,46€ TTC ).
  - 3/ **27 Novembre** : Rue V Hugo : 147469,5€HT (176963,4€ TTC) Première rue du centre refaite, nous dit la municipalité, en continuité de la rénovation du quartier de la GARE.Y compris le traitement des conduites plomb et le remplacement de l'ancien tuyau du pluvial que Jean Béteille avait décidé, par économie, de laisser en place en 1997. Etait-il nécessaire de revenir sur cette décision de Jean Béteille et risquer de fissurer les murs mitoyens du chantier, qui pour la plupart sont sans fondations ?
- Et tout ça en même temps que les travaux réalisés par le département qui a rénové le pont de la Poste de septembre à Novembre 2016.**

## BATIMENTS MUNICIPAUX : Musée

**Est-ce raisonnable de déclasser et de vendre l'actuel Musée Raymond Lafage pour le reconstruire sur la place Saissac ?**

Il y a plusieurs mois de cela le conseil avait eu à débattre de la préemption d'un bâti (de 130m<sup>2</sup> au sol) mitoyen de la salle des Fêtes, place Saissac, connu pour son délabrement et son infestation par les termites. A cette occasion on apprenait le projet de la majorité de déplacer le Musée vers ce lieu. Nous avons depuis (sans qu'on en ait jamais reparlé en conseil), vu fleurir en fin d'année, des articles de presse relatifs à la visite cantonale de M. le Secrétaire Général de la Préfecture, où la Maire de Lisle lançait un projet de « Pôle culturel ». Les motifs avancés : revitalisation du centre ville, ascenseur en commun !!?? Mais est-ce raisonnable de diminuer ainsi la surface exploitée aujourd'hui par le Musée ? (Où va-t-on loger les réserves dans un si petit espace ?). De réduire en fumée l'argent engagé par plusieurs maires pour sa réhabilitation ? Et surtout de mettre à bas le patient travail de 10 ans fait pour accroître la fréquentation des séances d'animation du dimanche après-midi, dans la cour du Musée ? Quelle attractivité va-t-il y avoir en plus, pour les commerces quand cela aura disparu ? Pourquoi mutualiser géographiquement avec l'office du tourisme à une époque où le renseignement touristique et les réservations sont de plus en plus virtuels, via internet ? N'y a-t-il pas des travaux plus urgents à mener ?